

Maître d'oeuvre de la colline parlementaire Louis-Alexandre Taschereau

Gaston Deschênes

Special Issue, 2005

Québec : de génération en génération

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/514ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Deschênes, G. (2005). Maître d'oeuvre de la colline parlementaire : Louis-Alexandre Taschereau. *Cap-aux-Diamants*, 53–57.

MAÎTRE D'ŒUVRE DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE

LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU

PAR GASTON DESCHÊNES

«*Q*uel est le plus beau nom de la race française en Canada?», demandait Wilfrid Laurier, en août 1892.

«Le plus beau nom de la race française en Canada, c'est le nom de cette noble famille dans laquelle le talent, le caractère, l'honneur, la force, le travail sont héréditaires; qui, à toutes les générations, depuis 100 ans, a fourni des patriotes et des travailleurs dont l'empreinte a été marquée sur les hommes et les choses de leur temps; qui, au début de ce siècle, avait l'honneur de compter un martyr de la liberté dans les prisons du gouvernement Craig, qui a donné cinq juges à la magistrature, un archevêque à l'Église du Canada, et un cardinal à l'Église universelle. Levons nos verres au glorieux nom de Taschereau!»

LA «NOBLE FAMILLE» DE LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU

Laurier aurait pu remonter jusqu'aux origines de la famille. Arrivé au Canada comme secrétaire de l'intendant Thomas Dupuy, le premier Taschereau, soit Thomas-Jacques, devient rapidement un notable, homme d'affaires prospère, membre du Conseil supérieur et seigneur de Sainte-Marie. Son plus jeune fils, Gabriel-Elzéar, perpétue le nom après la Conquête et représente le comté de Dorchester au premier Parlement. Trois fils suivent ses traces, soit Jean-Thomas — le «martyr de la liberté», victime de son militantisme au *Canadien* et au parti du même nom —, Antoine-Charles et Thomas-Pierre-Joseph qui verra aussi deux de ses fils siéger au Parlement. Les fils de Jean-Thomas empruntent d'autres voies : Jean-Thomas fils (père de Louis-Alexandre) devient juge de la Cour suprême et Elzéar-Alexandre, premier cardinal canadien.

C'est à l'occasion d'un banquet donné en l'honneur de ce dernier et de la Société Saint-Jean-Baptiste que Laurier encense cette «noble famille». Louis-Alexandre Taschereau est



peut-être le plus riche fruit de cet arbre généalogique qui comprend aussi le premier «orateur» du Parlement (son arrière-grand-père Jean-Antoine Panet) et un ancien lieutenant-gouverneur (son grand-père René-Édouard Caron). Nouvellement marié avec la fille d'un ancien conseiller législatif, Louis-Alexandre pratique le droit avec deux députés qui deviendront, l'un premier ministre et l'autre lieutenant-gouverneur. Il vient de subir un échec électoral dans Dorchester, que cinq membres de sa famille ont déjà représenté, mais il saura se reprendre : élu député libéral dans Montmorency en 1900 et lors des neuf scrutins généraux suivants, Taschereau sera ministre des Travaux publics et du Tra-

■
Fondation de la Ville de Québec par Samuel de Champlain, juillet 1608, verrière maintenant placée dans la salle des drapeaux de l'Hôtel du Parlement. Photo : Claire Dufour. (Assemblée nationale du Québec, Direction des communications).

Séance de l'Assemblée
 législative, 5 avril 1933.
 Le premier ministre Louis-
 Alexandre Taschereau,
 qui dirige la province de
 Québec depuis 1920, fait
 face au chef de l'opposition,
 Maurice Duplessis. Photo :
 William B. Edwards.
 (Archives nationales du
 Québec à Québec).



vail de 1907 à 1919, procureur général en
 1919-1920 et premier ministre de 1920 à
 1936, un long régime marqué successive-
 ment par la prospérité et la crise. Malgré
 l'enquête du Comité des comptes publics
 qui ternit ses dernières années de pouvoir,
 Taschereau demeure le père des premières
 lois sociales québécoises et de l'État provi-
 dence. Son rôle dans l'évolution de l'Hôtel
 du Parlement et des édifices adjacents doit
 aussi mériter l'attention.

DE NOUVEAUX ÉDIFICES SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

L'édifice construit entre 1877 et 1886 devait
 abriter le Parlement et tous les ministères
 (d'où le nom «Hôtel du Gouvernement» qui
 s'imposera) mais, vingt ans plus tard, l'es-
 pace manque et le ministère des Travaux pu-
 blics entreprend d'aménager des bureaux
 dans les mansardes. Taschereau poursuit
 cette politique, mais il voit plus grand. Pour
 répondre aux besoins d'espace de l'admini-
 stration publique, il décide de confier des
 mandats à des architectes «capables de
 redessiner l'image publique de l'État». «Pour
 se distinguer et créer une image de marque,
 écrit Luc Noppen, l'État va donc adopter un
 style architectural bien caractérisé, celui que
 les historiens d'architecture ont fini par qua-
 lifier de «style beaux-arts»».

Cette nouvelle approche se traduit par la
 mise à l'écart des plans d'Eugène-Étienne
 Taché au profit de ceux de Jean-Omer Mar-
 chand, premier diplômé québécois de l'École
 des beaux-arts de Paris, pour la construction
 de l'édifice de la Bibliothèque du Parlement
 (aujourd'hui l'édifice Pamphile-Le May), en
 collaboration avec Georges-Émile Tanguay.
 Taschereau signe le contrat de construction
 le 20 octobre 1910 et l'édifice est livré en

1915. En plus de la Bibliothèque, on y trouve
 les bureaux du Conseil exécutif, du Procu-
 reur général, du département de l'Instruction
 publique et du ministère de la Voirie. C'est
 aussi Marchand et Tanguay qui dressent les
 plans de la «bâtisse des pouvoirs» qui est
 construite en 1913-1914, dans la cour inté-
 rieure de l'Hôtel du Parlement, pour abriter
 le Café et la Chaufferie. Et c'est finalement
 avec Raoul Chenevert que Tanguay dépose,
 en 1919, les plans d'un autre édifice à bu-
 reaux construit, de 1922 à 1926, pour les be-
 soins du ministère du Revenu, du Trésor, du
 Secrétaire de la province et du Procureur gé-
 néral. C'est l'«annexe de la rue Sainte-Julie»
 devenue aujourd'hui l'édifice Honoré-Mercier.
 On peut lire dans le *Rapport du ministère des
 Travaux publics et du Travail pour l'année
 1925-1926*:

«Le besoin de cet agrandissement de l'Hôtel
 du Gouvernement se faisait sentir depuis
 longtemps, le développement de la province,
 l'accroissement constant des affaires ayant
 nécessité la création de nouveaux services
 publics, qui ne pouvaient trouver dans l'édi-
 fice actuel tout l'espace voulu.

[...] Tous les différents départements et servi-
 ces publics, dont quelques-uns étaient logés
 dans des maisons privées, ont donc mainte-
 nant l'avantage d'être concentrés, par suite
 de la construction de cette annexe, dans un
 endroit unique : celui de l'Hôtel du Gouverne-
 ment, évitant ainsi un surcroît de dépen-
 ses et rendant plus facile l'administration
 de tous ces bureaux.»

Mais l'administration publique requiert en-
 core de l'espace et engendre un ambitieux
 projet de trois édifices dans le quadrilatère
 compris entre les rues Sainte-Julie, Saint-
 Amable, Saint-Augustin et Conroy.

L'«édifice de l'Agriculture» (édifice Jean-Antoine-Panet) est construit entre 1931 et 1932 selon les plans des architectes Auger, Beaulé et Morissette. Il peut recevoir, en 1933, tous les services du ministère de l'Agriculture, quelques-uns de la Voirie, du département du Revenu, la Statistique municipale et l'Imprimeur du Roi.

L'édifice de la Voirie» (édifice André-Laurendeau) est ensuite construit, selon les plans des architectes Lacroix, Drouin et Bergeron, en 1935-1936. Il est occupé dès septembre par les services du ministère de la Voirie, du ministère des Mines, de la Chasse et des Pêcheries, du ministère des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie.

Le troisième édifice ne verra jamais le jour, l'avènement du gouvernement de l'Union nationale ayant mis fin au projet. L'école qu'on devait démolir à cet effet deviendra l'édifice F et des services publics s'installeront dans plusieurs autres bâtiments que le gouvernement louera ou achètera ici et là sur la colline.

L'ORNEMENTATION EXTÉRIEURE DE L'HÔTEL DU PARLEMENT

Lorsque Taschereau prend charge du ministère des Travaux publics, l'Hôtel du Parlement est construit depuis plus de vingt ans, mais de nombreux travaux sont demeurés en plan tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

À l'extérieur, les piédestaux et plusieurs niches sont toujours vides. La dernière statue date de dix ans. En 1910, Taschereau relance ce projet en confiant à Alfred Laliberté la réalisation des bronzes de Jacques Marquette et Jean de Brébeuf (installés en 1912) qui seront suivis de Jean Talon (1916), Guy Carleton, 1^{er} baron de Dorchester (1916), Robert Baldwin (1921) et Pierre Boucher (1922). Jean Bailleul, Elzéar Soucy et Marc-Aurèle de Foy Suzor-Côté réaliseront ensuite les bronzes de La Vérendrye (1922), Pierre Le Moyne d'Iberville (1923) et Louis Jolliet (1928).

Les deux premiers monuments qui ornent le parterre de l'Hôtel du Parlement datent aussi de l'époque Taschereau, mais ne sont pas de son initiative.

En mars 1909, le premier ministre Lomer Gouin confirme la rumeur voulant que le gouvernement va élever un monument à Honoré Mercier, ce que les journaux conservateurs contestent d'autant plus vivement qu'il s'agit du beau-père du premier ministre. Au Parlement, Taschereau soutient que ce monument sera le premier d'une série, le suivant étant possiblement celui d'Adolphe Chapleau. Alfred Laliberté, Philippe Hébert et Paul Chevré participent au concours mais, au lieu de former un jury, le ministère laisse à l'architecte J.-O. Marchand le soin de juger les maquettes. Marchand recommande le projet de Chevré, un artiste français à qui on

■ Le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau et le lieutenant-gouverneur Henry George Carroll à la sortie de l'église Saint-Cœur-de-Marie, vers 1930. (Collection Yves Beauregard).



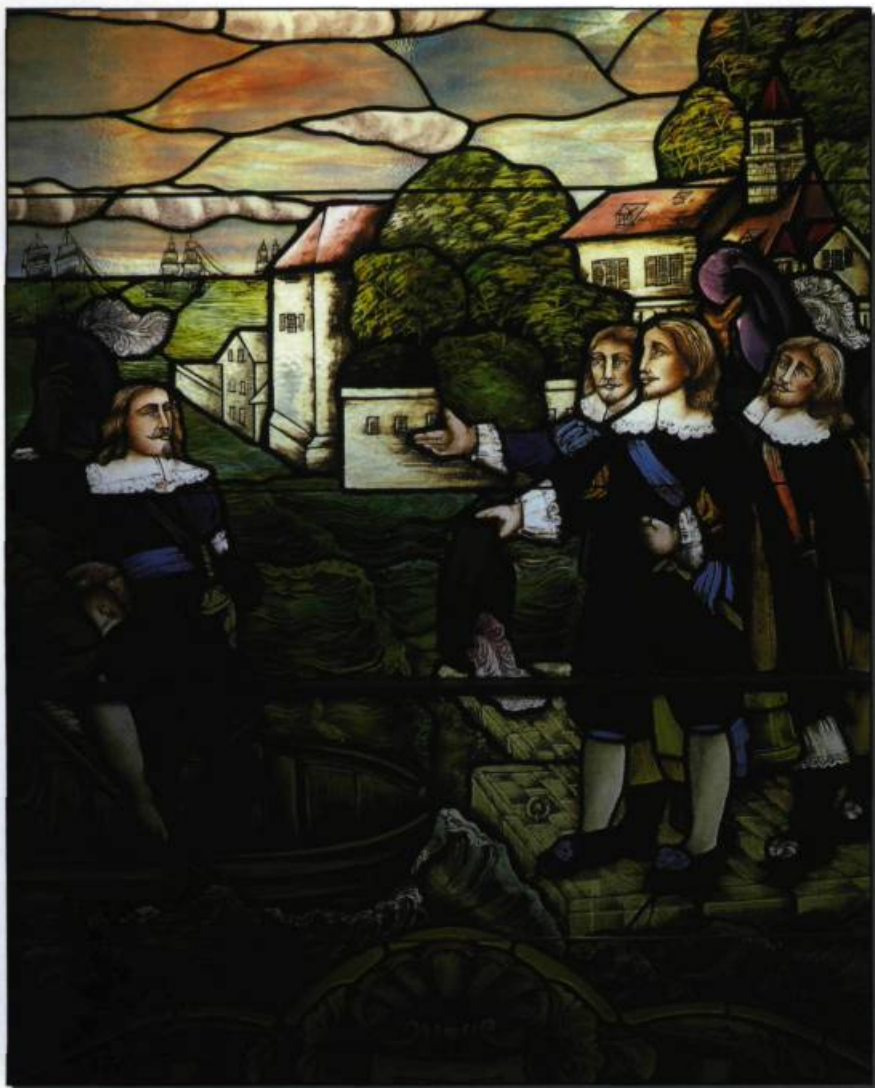
doit le monument Samuel de Champlain, érigé en 1908. Malgré les protestations, Taschereau accorde le contrat à l'artiste français tout en l'obligeant à utiliser le granit canadien. Le monument est inauguré le 25 juin 1912.

En 1911, le conseiller législatif Georges-Élie Amyot informe Taschereau qu'il veut offrir à la province un monument à la mémoire de l'historien François-Xavier Garneau. La réalisation du bronze est aussi confiée à Chevré, le ministère se chargeant d'installer ce monument qui est dévoilé le 19 octobre 1912.

LES TABLEAUX D'HISTOIRE

À l'intérieur, les projets de décoration des salles de délibération ont échoué : les propositions de Napoléon Bourassa et d'Eugène Hamel sont demeurées lettre morte et le gouvernement Boucher de Boucherville a refusé une toile représentant *L'Assemblée des Six-comtés* que Mercier voulait installer dans la salle de l'Assemblée.

Comment Samuel de Champlain quitta Honfleur derechef pour gagner les terres neuves du Canada, 1608, verrière aujourd'hui installée dans l'escalier d'honneur de l'Hôtel du Parlement. Photo : Claire Dufour. (Assemblée nationale du Québec, Direction des communications).



Le 19 août 1910, Taschereau confie à Charles Huot la réalisation d'un tableau pour occuper le grand panneau inoccupé au-dessus du fauteuil du président de l'Assemblée. *Le débat sur les langues*, inauguré le 11 novembre 1913, reconstruit un épisode du grand débat tenu en janvier 1793 sur l'usage de la langue française dans les travaux et les publications parlementaires.

Ce premier tableau est à peine terminé que Taschereau en commande un deuxième, le 10 juillet 1913, pour le plafond de la même salle. Intitulée *Évocation*, l'œuvre doit être une interprétation de la devise *Je me souviens*. La réalisation sera ardue. Huot aurait modifié son esquisse à plusieurs reprises et Taschereau lui aurait imposé un changement important. Ernest Gagnon le décrit en ces termes : «La figure centrale, jeune femme assise sur un rocher, pensive, la tête appuyée sur son bras, est remplacée par une femme debout tenant une couronne de lauriers. De l'idée originale exprimée par le premier titre, *Évocation*, on passe à une apothéose de nos grands hommes». La toile est marouflée à l'automne 1919, «retouchée» à l'aide de pinceaux à très longs manches et finalement dévoilée le 13 décembre 1920.

Dans la salle du Conseil législatif, une toile d'Henri Beau représentant l'arrivée de Champlain à Québec occupe le panneau au-dessus du fauteuil depuis 1903. Probablement parce que le thème de cette œuvre peu réussie n'était pas très approprié, il est décidé de commander un autre tableau à Charles Huot pour la remplacer. Des étudiants termineront ce tableau intitulé *Le Conseil souverain* et inauguré le 10 octobre 1930, quelques mois après la mort du peintre. Le tableau représente l'ouverture de la première séance du Conseil souverain de la Nouvelle-France, le 18 septembre 1663, dans une salle du château Saint-Louis.

LES VERRIÈRES

Même si les intérieurs des nouveaux édifices sont sobres, les architectes y ont prévu quelques œuvres d'art.

En janvier 1916, le hall de la Bibliothèque est décoré d'une verrière réalisée par le maître verrier Henri Perdriau d'après un dessin de Charles Huot. Intitulée *Je puis mais n'épuise*, cette verrière représente une femme revenant de la rivière avec une cruche d'eau et rappelle qu'on peut puiser aux sources du savoir sans jamais les épuiser.

Une autre verrière constitue un viaduc entre l'Hôtel du Parlement et le restaurant. Elle représente des étangs, aux rives bordées de beaux arbres et de plantes marines, sur les-

quels nagent gracieusement des cygnes; les panneaux qui forment le plafond du couloir représentent un ciel de printemps.

Enfin, deux verrières sont installées dans l'escalier du lieutenant-gouverneur (aile Grande Allée) pendant l'année fiscale 1919-1920. L'œuvre intitulée *Comment Samuel de Champlain quitta Honfleur derechef, pour gagner les terres neuves du Canada, 1608* est maintenant dans l'escalier d'honneur. L'autre, dont le thème est *Fondation de la Ville de Québec par Samuel de Champlain, juillet 1608*, se trouve désormais dans la «salle des drapeaux».

BILAN DE L'ŒUVRE

Les décisions de Taschereau n'ont pas toutes été couronnées de succès. En 1909, il fait enlever la tribune des journalistes construite quelques années plus tôt près du fauteuil du président de l'Assemblée et en fait ériger une autre plus commode à l'arrière de la salle. Ce faisant, il dégage les niches et confie à Joseph Saint-Charles l'exécution de statues représentant Édouard VII et sa mère, la reine Victoria. Les statues sont installées en 1911, mais elles suscitent des moqueries : «Qui l'eût cru? écrit un journaliste du *Soleil* le 27 janvier 1926. La reine Victoria travestie en matrone poissarde! Le roi transformé en vieux rentier, ancien commis de bar en retraite et engraisé à la bière!». Elles disparaissent de façon inexplicable dans la dernière fin de semaine de janvier 1926.

Mais l'œuvre de Taschereau sur la colline parlementaire est d'autant plus remarquable que tous les «chantiers» qu'il a entrepris sont tombés au point mort après 1936. Le gouvernement de Maurice Duplessis n'a construit aucun bâtiment important sur la colline parlementaire. Il s'écoulera près de 40 ans entre la pose du bronze de Louis Jolliet (1928) et la phase suivante de la décoration de la façade, et 65 ans entre l'érection du monument Mercier et la «sortie» du monument Duplessis (1977). Aucun tableau d'histoire ne s'est ajouté depuis 1930 ni aucune verrière. Les niches sont restées vides après le bref «passage» de la reine Victoria et de son fils. Du milieu des années 1930 au milieu des années 1970, des photographies ont remplacé les portraits dans la «galerie des orateurs» et on a même interrompu la réalisation de mosaïques des nouvelles législatures entre 1940 et 1956.

À la fin des années 1930, la famille décrite par Laurier, en 1892, avait changé d'image. Dans le *Catéchisme des électeurs*, les propagandistes de l'Union nationale ont dressé la



liste des «parents ou alliés de M. Taschereau» qui «tirent leur pain et leur vie du fonctionnarisme, de la magistrature, ou des situations plus ou moins tributaires des gouvernements». La liste s'inspire d'une conception très large de la famille et ne fait pas de nuances entre celui qui a été écorché par le comité des comptes publics et tous les autres qui tirent un revenu légitime d'un emploi ou d'une retraite. Après 1936, Taschereau n'avait pas d'autres choix que se faire oublier, ce qu'il a «réussi» : pas de poste de sénateur pour lui, pas de monument, un bout de rue sans caractère à Québec, un boulevard de la rive sud, à Montréal, qui illustre le pire de l'aménagement urbain, une municipalité au fond de l'Abitibi, un canton gaspésien, une circonscription électorale de création récente... Compte tenu du monument qu'on a élevé à Duplessis, cet homme et sa famille méritaient davantage. ◆

Le monument Mercier et plusieurs des statues ornant la façade de l'Hôtel du Parlement sont installés au moment où Louis-Alexandre Taschereau est ministre des Travaux publics. Carte postale Les Éditions d'art Jackie d'après un cliché du Canadien Pacifique. (Collection Jacques Saint-Pierre).

Gaston Deschênes est historien et éditeur.

Pour en savoir plus :

Robert Derome. «Charles Huot et la peinture d'histoire au Palais législatif de Québec», *Bulletin de la Galerie nationale du Canada*, 27 (1976), 44 p.

Luc Noppen. «Une architecture d'État : l'époque de Louis-Alexandre Taschereau», *Cap-aux-Diamants*, vol. 3, n° 4 (hiver 1988), p. 23-26.

Bernard L. Vigod. *Taschereau*, Sillery. Septentrion, [1996]. 392 p.